

ne tarde cependant pas à trouver un compagnon de route avec lequel une conformité d'âge, d'intelligence et de circonstances ne tarda pas à le lier étroitement. A vingt ans on se lie vite en voyage quand on le fait par la poste du roi ou par la poste à *partaud*,—car c'était ainsi que voyageaient en 1807 nos deux compagnons suivant la route de Montréal à Cataragouï,—partageant en frères le pain de l'amitié, les craintes de l'avenir et n'ayant qu'une bourse légère à mettre en commun.

De même que Vallières, le jeune Robinson se rendait au Haut-Canada, mais il n'y allait pas, comme son ami, pour chercher sa mère—car le pauvre enfant avait perdu ses deux parents—mais il allait y chercher fortune dans la carrière du barreau, autre trait de similitude avec son compagnon depuis longtemps décidé à suivre cette carrière.

Ainsi dans le passage à peine frayé qu'ils suivaient, nos deux amis marchèrent pendant plusieurs jours sur les bords du Saint-Laurent jusqu'à ce qu'ils rejoignissent Cornwall, où Vallières laissa son compagnon qui allait y tenter fortune.

Ce ne fut pas sans tristesse que les nouveaux amis se quittèrent, et sans s'être juré un éternel souvenir qu'ils se dirent adieu. Devaient-ils jamais se revoir? Lorsque, quarante et cinquante ans plus tard chacun d'eux, à divers intervalles, me raconta cette aventure, leurs paupières ne restèrent pas tout à fait sèches.

Vallières poursuivit donc seul sa route vers l'ouest. Se rendit-il beaucoup plus loin? retrouva-t-il sa mère? combien de temps fut-il absent? quand revint-il dans le Bas-Canada? Ce sont choses que j'ignore totalement. Ce que je n'ignore pas, c'est qu'en 1808 ou 1809, il était clerc au greffe de M. Frazer, greffier des Trois-Rivières où il faisait son droit, et que c'est en cette ville où il devait venir plus tard comme juge qu'il fit connaissance de sa première femme, une demoiselle Pezard de Champlain.

Quelques années plus tard on le retrouve au barreau de Québec faisant l'admiration de l'Athènes de l'Amérique, assez souvent le supplice des juges et toujours les délices de ses amis.

Nous voici en 1844; trente-sept années s'étaient écoulées depuis que le juge Vallières avait laissé à Cornwall son ami qu'il avait entièrement perdu de vue et complètement oublié. Il avait été, l'année précédente, transféré par M. LaFontaine, alors procureur-général, des Trois-Rivières où il avait siégé pendant quatorze ans, à Montréal et, au grand déplaisir du juge Rolland qui était le premier juge puiné, promu au poste laissé vacant par la retraite du juge en chef Reid. Il résidait dans une maison située sur la rue Lagauchetière et appartenant à M. Paul Lacroix, le père de M. Chs. Lacroix, à l'endroit précis où se trouve aujourd'hui le couvent de la Miséricorde.

C'était dans une pièce située au premier et qui lui servait à la fois de bibliothèque, de chambre pour les affaires ministérielles et de salle pour les examens des aspirants au barreau qui se présentaient devant lui de préférence aux autres juges, qu'il recevait ceux qui avaient affaire avec lui. Un jour se trouvait là M. Henry Judah, qui était un intime, et c'est lui-même qui m'a raconté le fait. Malgré les longues et vives douleurs causées par une incurable infirmité, il causait avec sa gaieté et son esprit habituels quand un domestique lui apporte une carte sur laquelle il jette à peine un regard, et il crie de sa voix sonore et quelque peu emphatique: "*Let him come in.*" Aussitôt un étranger de haute mine et vêtu correctement de noir, portant l'habit à collet droit, et cravaté de blanc, entre et salue silencieusement. Cet homme porte vigoureusement ses soixante ans. Le maître du logis prenant l'air de fière dignité qui lui était naturel dans les grandes occasions, indique de la main un siège à l'étranger.

En présence l'un de l'autre, le visiteur et le maître de la maison semblent s'examiner avec un intérêt plus qu'ordinaire. Un sentiment de curiosité se déguise mal à travers leurs efforts pour le cacher, un souvenir lointain semble se faire jour dans leur esprit; ils sont étrangers l'un à l'autre, mais ce n'est pas la première fois qu'ils se voient; dans leur vie déjà longue ils ont dû se rencontrer; le son de la voix qui se modifie avec l'âge mais qui ne change pas entièrement, certaines particularités de gestes et de manières qui suivent l'homme dans toutes les phases de la vie, provoquent une reconnaissance entre les deux inconnus.

L'anglais parlé par le juge Vallières, sa correction grammaticale, la pureté de sa prononciation sans accent étranger, frappent son interlocuteur qui lui demande s'il n'a pas appris la langue en Angleterre.

—Non, reprit l'autre, je l'ai appris dans le Haut-Canada.

—Vous avez donc habité ce pays?

—J'y ai passé ma première enfance, et je n'y suis pas retourné depuis plus de trente ans....

—“When you were in search of your mother, is not it?” ajoute l'étranger qui, au rayon d'intelligence brillant au front de Vallières, faisant de sa physionomie un trait distinctif qui ne l'a jamais abandonné, et que ne pouvaient méconnaître ceux qui l'avaient vu une fois, avait fini par reconnaître son ancien camarade de route.

—“And when you commenced the study of the law in Cornwall,” répliqua tout de suite Vallières, qui venait de lire le nom du visiteur sur sa carte.

Les deux anciens amis s'étant enfin reconnus se tinrent longtemps les mains pressées, se disant: —My old friend Vallières! —My old friend Robinson!

Les deux anciens compagnons de route

avaient naturellement bien vieilli depuis leur première rencontre, mais si leurs cheveux avaient blanchi et s'ils s'étaient avancés en âge, ils avaient également grandi en mérite et en dignités.

L'un était devenu l'honorable John Beverly Robinson, juge en chef du Haut-Canada, et l'autre l'honorable Joseph-Rémi Vallières de St-Réal, juge en chef du Bas-Canada.

Quoique je sois aujourd'hui peut-être le seul être vivant qui connaisse cette anecdote, je puis en garantir l'authenticité: outre le juge Vallières lui-même et M. Henry Judah, madame Vallières me l'a également racontée, et quatorze ans plus tard, quand j'étais membre de la chambre à Toronto, le juge en chef alors devenu Sir John Beverly Robinson me l'a répétée.

[Extrait de mémoires inédits intitulés: de 1844 à 1854 ou dix ans au Barreau et dix en Chambre.]

#### Souscription au Pantheon National.

Nous commençons aujourd'hui la publication des souscriptions à l'érection du Pantheon National; nous sommes heureux d'annoncer que la somme totale s'élève déjà à près de \$12,000.

Le Séminaire de Saint Sulpice . . . . .	\$1000.00
C. S. Cherrier . . . . .	500.00
C. S. Rodier . . . . .	500.00
Jacques Grenier . . . . .	500.00
Le juge T. J. J. Loranger . . . . .	500.00
Cadioux et Derome . . . . .	250.00
J. Aldéric Onimet . . . . .	200.00
A. T. Hamelin . . . . .	200.00
J. L. Forget . . . . .	200.00
L. O. David . . . . .	100.00
Le Juge L. O. Loranger . . . . .	100.00
Archambault & Archambault . . . . .	100.00
Jérémie Perreault . . . . .	100.00
L. E. Beauchamp . . . . .	100.00
Joseph Paquette . . . . .	100.00
L'Echo de la St-Jean-Baptiste . . . . .	100.00
Charles Glackmeyer . . . . .	100.00
Rouër Roy . . . . .	100.00
Guillaume Boivin . . . . .	100.00
Michel Lefebvre & Cie . . . . .	100.00
P. J. O. Chauveau . . . . .	100.00
B. M. O. Turgeon . . . . .	100.00
Louis Allard . . . . .	100.00
L. L. L. Desaulniers . . . . .	100.00
François Benoit . . . . .	100.00
Eusèbe Schécal & Fils . . . . .	100.00
H. Beaupré . . . . .	100.00
Beauchemin & Valois . . . . .	100.00
J. L. Archambault & Fils . . . . .	100.00
L. A. Beauvais . . . . .	100.00
J. Gustave Laviolette . . . . .	100.00
R. B. Longpré . . . . .	100.00
J. L. Barré . . . . .	100.00
H. Jeannotte . . . . .	100.00
D. Pariseau . . . . .	100.00
M. Laurent . . . . .	100.00
O. Bourgoin . . . . .	100.00
Gravel, frères . . . . .	100.00
C. J. Courtois . . . . .	100.00
Lavoie & Beaulieu . . . . .	100.00
Drapeau & Savignac . . . . .	100.00
E. J. Barbeau . . . . .	100.00

(A continuer.)

WORCESTER, MASS.—Mercredi soir, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers de la Société St. Jean-Baptiste pour les prochains six mois:

Président, J. G. Vaudreuil; Vice-Présidents, Louis Guerrin, L. A. Lucier; Sec. Arch., J. A. Roy; Ass't Sec. Arch., J. T. Cyr; Sec.-des-Fin., A. A. Roy; Ass.-Sec-Fin., Jos. Masson; Sec.-Cor., S. Vincent; Trés., Jos. Granger; Com-Ord., Hilaire Bouchard.

Directeurs.—J. B. Brodeur, N. Arseneault, F. X. Brazeau, J. Grenier, J. O. Simard.